



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
01.03.2007
Date de la convocation des conseillers :
01.03.2007
point de l'ordre du jour no:
11/01

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 9 mars 2007

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Hoffmann, Snel, Hannen, Huss, Jaerling, Knaff, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers, Biever, secrétaire adjoint.

Absents : Maroldt, Roller, Hildgen, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Le Conseil Communal;

Objet: Démission de Mme Marcelle BOUS-CASTELLANI, institutrice de l'enseignement préscolaire

Vu la lettre du 22 janvier 2007 de Mme Marcelle Bous-Castellani, institutrice de l'enseignement préscolaire, aux termes de laquelle elle demande sa mise à la retraite avec effet au 1^{er} octobre 2007 ;

Vu l'avis favorable de l'inspectorat;

Vu l'avis favorable de la commission scolaire;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'article 39 de la loi scolaire modifiée du 10 août 1912 suivant lequel les démissions sont conférées dans les formes prévues par la loi communale précitée;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi, procède par vote secret et

**à l'unanimité
accorde**

à Mme Marcelle Bous-Castellani, institutrice de l'enseignement préscolaire, démission honorable de ses fonctions à partir du 1^{er} octobre 2007, avec les remerciements pour ses bons et loyaux services et lui confère le titre honorifique de ses fonctions.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch/Alzette, le 09/03/2007
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal, //

le bourgmestre, //